

# BUDGET DU QUÉBEC 2017

Services économiques TD



28 mars 2017

## SURPLUS BUDGÉTAIRE ET RÉDUCTION DE LA DETTE AU QUÉBEC

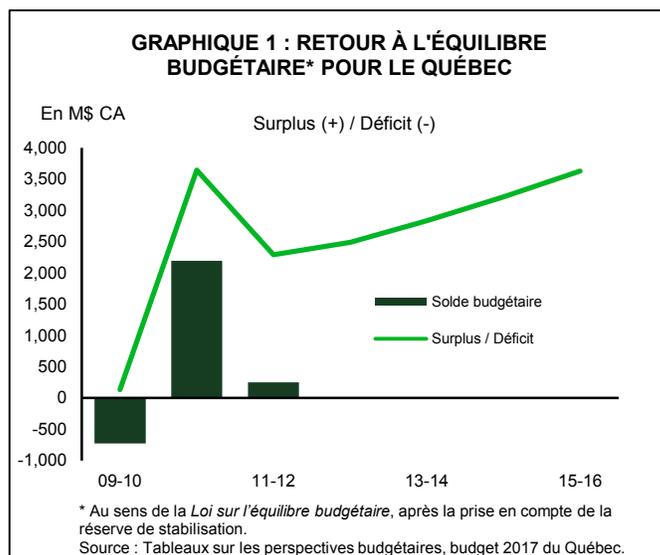
### Faits saillants

- Les efforts déployés jusqu'ici pour brider les dépenses, une situation économique plus favorable et la hausse des transferts fédéraux ont permis au gouvernement du Québec de dégager une marge de manœuvre supplémentaire et de délier ainsi un peu plus les cordons de la bourse. Dans l'ensemble, le gouvernement a octroyé près de 4,5 milliards de dollars par année à de nouvelles dépenses et réduction d'impôts, tout en respectant ses cibles de réduction de la dette et d'équilibre budgétaire.
- Le gouvernement du Québec prévoit un surplus budgétaire de 2,5 milliards de dollars pour l'exercice 2017-2018, surplus qui devrait grimper à 3,6 milliards de dollars d'ici 2020-2021. Le plan inclut des mesures d'allégement fiscal et des dépenses en infrastructures. Le reste du surplus ira au Fonds des générations afin de réduire la dette.
- Le surplus budgétaire étant plus élevé que prévu, les besoins d'emprunt à moyen terme ont reculé quelque peu pour s'établir en deçà des prévisions budgétaires de 2016. Ainsi, le ratio de la dette brute au PIB devrait toucher 52 % en 2017-2018, descendre sous la barre des 50 % d'ici 2019-2020, puis atteindre la cible réglementée de 45 % d'ici l'exercice 2025-2026.

Les efforts déployés par Québec jusqu'à maintenant pour réduire la dette commencent à porter fruit. Le surplus budgétaire de l'an dernier se chiffre à environ 2,3 milliards de dollars, surpassant du coup les prévisions de la mise à jour économique de l'automne dernier de quelque 300 millions de dollars. Le plan budgétaire poursuit dans la lancée des plans précédents pour permettre des dépenses et des réductions d'impôts additionnelles, et s'engage à maintenir un surplus budgétaire substantiel entre 2,5 et 3 milliards de dollars au cours des prochaines années. Le fardeau de la dette publique demeure un défi de taille, mais le bilan positif prévu et les perspectives d'une solide croissance économique devraient permettre au Québec de réaliser davantage de progrès quant à ses obligations. D'ici 2019-2020, le ratio de la dette brute au PIB devrait descendre à 49,7 %, soit à plus de cinq points de pourcentage en deçà de son niveau record de 2014-2015.

### La situation économique s'améliore, ce qui accroît les revenus

Le gouvernement compte sur l'amélioration de la situation économique pour l'aider à financer certains des nouveaux projets présentés dans le budget d'aujourd'hui. L'économie s'est accélérée récemment, la croissance du PIB nominal étant en voie d'atteindre un rythme de croissance annuelle moyen de 3,3 % durant la période couverte par le budget. Il s'agit d'une estimation assez prudente par



rapport à nos propres prévisions. Les effets d'une croissance économique plus solide de même que de la prolongation de trois ans de la taxe compensatoire des institutions financières devraient permettre au Québec de générer davantage de revenus provenant des impôts des particuliers et des sociétés. Ainsi ces revenus devraient maintenant atteindre 550 millions de dollars de plus en moyenne par année. Des taux d'intérêt plus faibles que prévu devraient également permettre au gouvernement de réduire ses versements pour le remboursement de la dette de plus de 500 millions de dollars par année en moyenne au cours des prochaines années. Le reste des revenus additionnels provient des transferts fédéraux plus importants, qui devraient atteindre 1,5 milliard de dollars de plus durant la période du plan budgétaire.

Grâce à la marge de manœuvre fiscale qu'il a pu dégager, le gouvernement du Québec a mis de l'avant plusieurs projets qui continuent de réduire le fardeau fiscal des Québécois. En effet, il a alloué aux ménages et aux entreprises plus de 2,1 milliards de dollars en allègement fiscal et prévu certaines mesures rétroactives, dont voici les principales :

- Élimination de la contribution santé et remboursement rétroactif du montant payé en 2016 par les contribuables (plus de 700 millions de dollars)
- Hausse du crédit d'impôt de base, faisant ainsi grimper le seuil de la première tranche d'imposition de près de 30 % à 14 890 \$ (plus de 400 millions de dollars)
- Prolongation d'un an du crédit d'impôt pour rénovation (près de 200 millions de dollars)
- Allègement fiscal pour le transfert d'une entreprise familiale (près de 300 millions de dollars)

Dans l'ensemble, on s'attend à ce que les revenus grim-

TABLEAU 1 : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC			
(Variation en %, sauf indication contraire)			
Année civile	BUDGET 2017		
	2016	2017	2018
PIB réel	1.7	1.7	1.6
PIB nominal	3.0	3.3	3.3
Taux d'emploi (en %)	60.0	60.2	60.3
Taux de chômage (en %)	7.1	6.6	6.4
Population (en milliers)	8,326	8,391	8,456
Mises en chantier (en milliers)	38.9	36.4	34.0
Bons du Trésor – 3 mois (en %)	0.5	0.5	0.8
Obligations – 10 ans (en %)	1.3	2.0	2.4

Source : Budget 2017 du Québec.

pent de 3,7 % durant l'exercice 2017-2018 avant de ralentir à un taux de croissance avoisinant les 3 % durant la période du budget, soit sous le rythme de croissance du PIB nominal.

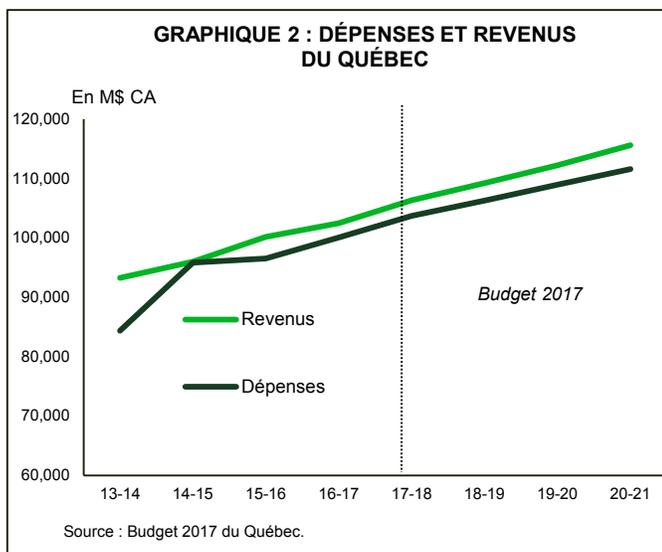
### Québec hausse légèrement les dépenses

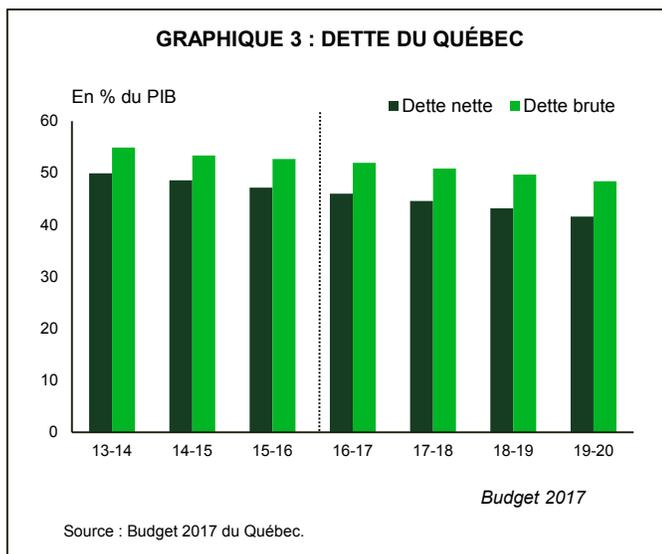
Après le resserrement important des dernières années, le gouvernement du Québec a continué de relâcher les cordons de la bourse. En effet, les dépenses devraient augmenter de 3,6 % durant l'exercice 2017-2018 avant de s'établir à plus ou moins 2,5 % durant le reste de la période visée par le plan budgétaire. L'éducation et la santé demeurent les deux principaux postes budgétaires. Ainsi, l'éducation recevra 3,4 milliards de dollars supplémentaires en financement sur les cinq prochaines années; les programmes de tous les niveaux d'enseignement en bénéficieront. Après des investissements record en soins de santé, le secteur recevra 772 millions de dollars additionnels en 2017-2018 et 1,8 milliard de dollars en 2018-2019, soit environ 4 % de plus par année par rapport au budget de l'an dernier. Le gouvernement a également prévu près de 600 millions de dollars pour soutenir l'entrepreneuriat et l'intégration des immigrants.

Le gouvernement prévoit aussi d'accroître les investissements en immobilisations, consacrant 255 millions de dollars pour des logements abordables, 1,3 milliard de dollars pour le projet de train électrique montréalais et 800 millions de dollars pour divers projets de transports.

### La dette demeure élevée, mais devrait diminuer

Dans l'ensemble, le gouvernement du Québec prévoit dégager des surplus budgétaires qui devraient passer de 2,3 milliards de dollars à la fin de l'exercice actuel à 2,5 milliards de dollars en 2017-2018, puis à 3,6 milliards de dollars d'ici 2020-2021. Ces surplus seront réinvestis dans le Fonds des générations afin de réduire la dette provinciale. Bien





46 % en 2017-2018 à 41,6 % d'ici la fin de l'horizon visé par le plan budgétaire.

### En conclusion

Le plan budgétaire 2017 constitue une nouvelle étape dans la solution aux défis du Québec, notamment quant aux infrastructures, à la compétitivité fiscale et aux niveaux élevés d'endettement. Le budget légèrement expansionniste devrait permettre à l'élan économique provincial de perdurer en améliorant les revenus disponibles et la confiance. Néanmoins, le gouvernement est conscient du niveau élevé de la dette provinciale et a jeté les bases pour la réduire graduellement. Malgré les risques encore nombreux, le potentiel d'un raffermissement à la frontière et le litige sur le bois d'œuvre étant particulièrement préoccupants, le plan présenté par le gouvernement semble dans l'ensemble assez raisonnable.

qu'on s'attende à ce que la dette brute s'accroisse en chiffres absolus durant la période visée par le plan budgétaire, elle devrait reculer par rapport au PIB. Le ratio de la dette brute au PIB devrait se situer à 52 % au cours du prochain exercice pour reculer sous les 50 % d'ici la fin de la décennie, avant de finalement descendre graduellement vers le taux provincial cible de 45 % d'ici 2025-2026. Au même moment, le ratio de la dette nette au PIB devrait passer de

TABLEAU 2 : SITUATION BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC							
(En M\$ CA, sauf indication contraire)							
Exercice financier	Actual		Budget 2017				
	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
<b>REVENUS</b>	<b>95,983</b>	<b>100,146</b>	<b>102,466</b>	<b>106,308</b>	<b>109,225</b>	<b>112,243</b>	<b>115,608</b>
Variation (en %)	2.0	4.3	2.3	3.7	2.7	2.8	3.0
Revenus autonomes	77,444	81,245	81,968	84,279	87,004	89,690	92,452
Transferts fédéraux	18,539	18,901	20,498	22,029	22,221	22,553	23,156
<b>DÉPENSES</b>	<b>95,847</b>	<b>96,502</b>	<b>100,074</b>	<b>103,720</b>	<b>106,291</b>	<b>108,927</b>	<b>111,581</b>
Variation (en %)	2.3	0.7	3.7	3.6	2.5	2.5	2.4
Dépenses liées aux programmes	85,577	86,493	90,387	93,852	96,533	98,917	101,133
Service de la dette	10,270	10,009	9,687	9,868	9,758	10,010	10,448
<b>Total des entités consolidées</b>	<b>136</b>	<b>3,644</b>	<b>2,392</b>	<b>2,588</b>	<b>2,934</b>	<b>3,316</b>	<b>4,027</b>
Provision pour éventualités	-	0	-100	-100	-100	-100	-400
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>136</b>	<b>3,644</b>	<b>2,292</b>	<b>2,488</b>	<b>2,834</b>	<b>3,216</b>	<b>3,627</b>
En % du PIB	0.0	1.0	0.6	0.6	0.7	0.7	0.8
Versements au Fonds des générations	1,279	1,453	2,042	2,488	2,834	3,216	3,627
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE*</b>	<b>-725</b>	<b>2,191</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
En % du PIB	-0.2	0.6	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>DETTE NETTE</b>	<b>185,580</b>	<b>185,025</b>	<b>185,214</b>	<b>186,503</b>	<b>186,992</b>	<b>186,935</b>	<b>185,595</b>
En % du PIB	50.0	48.6	47.2	46.0	44.6	43.2	41.6
<b>DETTE BRUTE</b>	<b>203,957</b>	<b>203,347</b>	<b>206,953</b>	<b>210,824</b>	<b>213,261</b>	<b>214,966</b>	<b>215,711</b>
En % du PIB	54.9	53.4	52.7	52.0	50.9	49.7	48.4
<b>DÉFICITS CUMULÉS</b>	<b>121,161</b>	<b>120,121</b>	<b>118,079</b>	<b>115,591</b>	<b>112,757</b>	<b>109,541</b>	<b>105,914</b>
En % du PIB	32.6	31.5	30.1	28.5	26.9	25.3	23.7

\* Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après la prise en compte des versements au Fonds des générations.  
Source : Budget 2017 du Québec.

<b>TABLEAU 3 : Valeur du Fonds des générations (M\$ CA)</b>		
	<b>Valeur comptable</b>	<b>Valeur marchande</b>
2006-2007	584	576
2007-2008	1,233	1,147
2008-2009	1,952	1,598
2009-2010	2,677	2,556
2010-2011	3,437	3,524
2011-2012	4,277	4,375
2012-2013	5,238	5,550
2013-2014	5,659	6,299
2014-2015	6,938	8,182
2015-2016	8,522	9,562
2016-2017	10,564	
2017-2018	13,052	
2018-2019	15,886	
2019-2020	19,102	
2020-2021	22,729	

Source : Budget 2017 du Québec.

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à des fins informatives et éducatives seulement à la date de rédaction, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les points de vue et les opinions qui y sont exprimés peuvent changer en tout temps selon les conditions du marché ou autres, et les prévisions peuvent ne pas se réaliser. Ce rapport ne doit pas servir de source de conseils ou de recommandations de placement, ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente de titres, et ne doit pas être considéré comme une source de conseils juridiques, fiscaux ou de placement précis. Il ne vise pas à communiquer des renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans ce rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, ce rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont sujettes à des risques et à des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.